

Séance extraordinaire du 7 mai 2018

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance extraordinaire le lundi sept mai deux mille dix-huit à dix-sept heures trente, à la salle du comité de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Clément Genest et Janet Jones, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier.

Est absent : le membre du comité exécutif Guy Dumoulin.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général (partiellement), Yves Després, directeur général adjoint – services de proximité, Christian Tanguay, directeur général adjoint – services administratifs, David Chabot, attaché politique du Bureau de la mairie, Marc-Antoine Trudel, directeur du Bureau de la mairie (partiellement), et Marlyne Turgeon, secrétaire.

CE-2018-05-40**Adoption de l'ordre du jour**

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 7 mai 2018

CE-2018-05-41**Premier Projet de schéma de couverture de risques en sécurité incendie**

Document d'aide à la décision INC-2018-014

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- d'adopter le Premier Projet de schéma de couverture de risques en incendie tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision INC-2018-014, ainsi que le plan de mise en œuvre du Projet de schéma de couverture de risques en sécurité incendie lequel fait partie intégrante de ce projet de schéma, tel qu'il est annexé à cette fiche de prise de décision;
 - de déterminer que la procédure de vérification périodique de l'efficacité des actions mises en œuvre par ce schéma et du degré d'atteinte des objectifs arrêtés est celle prévue à ce projet de schéma;
 - de tenir une assemblée publique de consultation sur ce projet de schéma lors de la séance du conseil de la Ville du 9 juillet 2018.
-

CE-2018-05-42**Levée de la séance**

La séance est levée à 18 h.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
